

Salles-la-Source

Le passage vers La Crouzie interdit après une importante fuite de la conduite forcée

Une nouvelle fuite d'ampleur de la conduite forcée qui alimente la microcentrale a été constatée sur le chemin qui à la cascade de La Crouzie. Déjà une autre fuite il y a plus de deux ans avait alerté sur l'état de cette conduite apparemment à bout de souffle.

Compte tenu du danger qu'elle peut représenter avec la haute pression à laquelle elle est soumise, la mairie n'a eu d'autre choix que d'interdire le passage vers La Crouzie.

La voici contrainte maintenant de prolonger cette interdiction. « Jusqu'à quand ?, se demande l'association Ranimons la cascade ! ?

Les habitants comme les nombreux visiteurs de Salles-la-Source ne doivent pas être empêchés plus longtemps d'aller admirer cette belle cascade de La Crouzie... C'était tout le but du rassemblement auquel avait appelé « Ranimons la cascade ! » ce dimanche 13 octobre, en fin de matinée, à proximité de La Crouzie.



Les visiteurs sur la passerelle qui enjambe la rivière vers La Crouzie.

Plus sauvage et moins connue que la Grande Cascade, ce joyau de la nature se situe au bas du village. Une vingtaine de participants étaient présents ce dimanche aux abords de La Crouzie, dont trois conseillers municipaux et les deux premiers adjoints. Ils comptaient accéder à la cascade par une voie qui longe la microcentrale, « C'est sur un terrain qui appartient désormais, depuis

la fin de la concession en 2005, au domaine public hydroélectrique de l'État » précise un adhérent de l'association.

Ils en ont été empêchés par la gendarmerie dépêchée pour l'occasion à la demande de la société Hydroélectrique.

Pour « Ranimons la cascade ! », « un comble alors même que c'est M. Guibert, le propriétaire de la microcentrale, qui est en cause. ». Ne voulant pas aller jusqu'à l'incident, les manifestants se sont contentés de poser

pour une photo sur la passerelle qui enjambe la rivière vers La Crouzie avant de s'offrir un petit apéritif en toute convivialité. Non sans avoir émis le vœu que la Police de l'eau fasse enfin son travail, que les gendarmes cessent de prendre de facto le parti du gérant de la microcentrale et que l'accès à La Crouzie redevienne libre au plus vite afin que chacun puisse à la fois admirer le site et aussi constater l'importance de la fuite que l'on veut cacher aux habitants.